

montant perdu en vertu de l'accord international sur le blé, on constate que les cultivateurs ont perdu \$273,565,000, montant qui représente la différence entre le prix établi en vertu de l'accord international sur le blé et le prix sur les marchés mondiaux. En résumé, il suffit d'additionner tous ces montants, 592 millions et un autre 562 millions, pour avoir la preuve bien évidente que ces deux accords sur le blé ont coûté 1,154 millions de dollars aux agriculteurs de l'Ouest.

En toute justice pour le parti libéral, je tiens à dire que les principaux groupements agricoles, les syndicats du blé et les unions de cultivateurs ont été en faveur de ces deux accords sur le blé. Mais ils ne s'attendaient certes pas à ce que le ministre de l'Agriculture aille semer l'idée qu'il voulait maintenant les abandonner. Il faudrait qu'il soit bien entendu, étant donné ce qui s'est passé ces 15 dernières années, que le gouvernement devrait tout faire pour raffermir la situation des cultivateurs maintenant qu'il nous est plus difficile de vendre notre blé sur le marché mondial. Quand les associations de l'Ouest canadien ont approuvé les accords en question, elles s'attendaient qu'un soutien supplémentaire vienne stabiliser les prix le jour où l'écoulement des céréales allait se faire difficile. Je ne voudrais pas trop critiquer, mais il me semble que nous devrions nous montrer prudents. Je sais que certains citoyens de ma circonscription, qui est située dans une région productrice de blé, commencent à penser, à cause de la propagande conservatrice, que les cultivateurs sont vraiment trop gâtés. J'ose espérer que les chiffres que j'ai cités vont chasser cette impression.

Plus tôt cette année, le ministre a encouragé la production. Même, il y a quelques jours, il a persisté à dire qu'il pouvait vendre tout le blé disponible. J'ai apporté une autre petite brochure du Bureau fédéral de la statistique, la *Revue du blé*, d'octobre 1962. A n'en pas douter, jusqu'ici cette année, nos ventes sont en baisse et nos approvisionnements, à l'heure actuelle, en augmentation. Nous avons 744 millions de boisseaux de blé en stock, contre 682 millions de boisseaux à la même époque l'an dernier. A ce moment-ci, l'an dernier, nous avons vendu 70.8 millions de boisseaux et, cette année, nous n'en avons encore exporté que 53 millions.

Je vois également sur la page suivante, c'est-à-dire la page 3 de cette revue, qu'il y a un an à cette même date nous avons 607.8 millions de boisseaux, accumulés de l'année précédente, et que nous en avons maintenant 395.7 millions. Cela pourrait peut-être nous rassurer mais, après que toutes les céréales auront été récoltées, je présume que nous en

aurons plus que nous en avions l'an dernier et il est certain que nos ventes ne sont pas aussi nombreuses que l'an dernier.

J'aimerais maintenant passer à un autre sujet qui relève du ministère de l'Agriculture et de l'ARDA. On nous a dit que l'accord principal a été signé avec toutes les provinces. On nous a dit que le gouvernement fédéral est disposé à contribuer 50 millions de dollars. Peut-être s'agit-il là d'un certain progrès. Mais ce qui m'inquiète, c'est que certains conservateurs de l'Ouest se sont mis à blâmer les gouvernements provinciaux de marquer le pas à cet égard. Or, ce n'est pas vrai. J'ai ici une lettre d'un ancien député conservateur de l'Ouest du Canada. Soit dit en passant, il s'agit d'une lettre adressée à un journal, et elle se lit ainsi qu'il suit:

Le gouvernement fédéral a souscrit au programme. La loi sur l'aide à l'agriculture des Prairies est prête à entrer en vigueur. J'espère que notre ministre provincial de l'Agriculture jugera à propos d'agir sans délai et de faire en sorte que ce programme soit un succès.

Je signale que cet accord n'a été signé qu'il y a quelques jours seulement, et je sais que l'Alberta a présenté certains plans pour fins d'approbation, aux termes de l'ARDA, il y a quelques mois. En fait, ces projets, une fois adoptés par le Conseil exécutif en Alberta, ont été soumis en septembre, mais jusqu'ici, pas un seul n'a eu l'approbation du ministère. Alors, qui traîne les pieds?

D'autre part, j'espère bien que le ministre hâtera la mise à exécution du concept mentionné dans le discours du trône, qui se rapportait à la construction d'un plus grand nombre d'entrepôts dans l'Est du Canada, de façon à ce qu'on puisse disposer plus facilement d'une partie des céréales vendues à certains clients très importants qui achètent la provende de blé qu'on produit dans l'Ouest. Je ne vois aucune objection valable à ce que la Commission du blé place une partie de ses réserves dans ces entrepôts, de façon à ce que les éleveurs de l'Est du Canada puissent en disposer pour le même prix aussi bien durant la saison morte de la navigation, que lorsque la voie maritime est navigable.

Un autre point que je voulais mentionner brièvement est celui qu'a soulevé le député de Bow-River et qui avait trait à un collègue vétérinaire dans l'Ouest canadien. A notre avis, le besoin s'en fait de plus en plus sentir. En réalité, certaines conférences qui ont eu lieu les 18 derniers mois permettent de conclure à l'intensification prochaine du mouvement du bétail qui passe par des entreprises affiliées, et ainsi de suite, et à la création de camionnage supplémentaire aux endroits où le transport du bétail vers les fermes et au sortir de celles-ci s'accentuerait par rapport à ce qu'il était avant l'épizootie, ce qui